



Avis du Comité des Parties prenantes (CPP)

Valobat

Filière REP

Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment

du 24 mars 2025

Lors de sa séance du 24 mars 2025, le Comité des Parties Prenantes (ci-après le « Comité ») de la société Valobat, créé sur la filière à responsabilité élargie du producteur (ci-après « REP ») des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (ci-après « PMCB »), a émis un avis suivant :

(i) A la majorité des voix exprimées (10 avis favorables, 0 avis défavorable et 3 abstentions), les membres du Comité présents ou représentés ou votant par correspondance, ont émis un avis favorable concernant **les barèmes 2025 des écocontributions et des éco-modulations associées** établis par la Société sur la filière PMCB.